

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 5

Artikel: Onna mise dè bou
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'industrie, cette vile prose, est heureusement venue au secours de l'art. Il n'est plus besoin maintenant de faire des études coûteuses et longues pour apprendre à jouer du piano. Plus d'exercices fatiguants, de maîtres exigeants, d'interminables gammes chromatiques.

Le « pianista » remplace tout cela. C'est un instrument de forme gracieuse, dont le clavier s'adapte au clavier du piano, pour exécuter mécaniquement, au moyen de cartons perforés, la musique de danse, les morceaux d'opéra et la musique religieuse, avec la plus parfaite exactitude, sans omettre les nuances les plus délicates. C'est le métier à la Jacquard appliqué à la musique.

La musique est écrite sur un carton mince et très résistant, divisé en bandes de 12 centimètres de longueur, reliées ensemble par des charnières de fil.

Les notes sont de petits rectangles découpés d'une largeur uniforme de 3 millimètres et d'une longueur qui varie naturellement suivant la valeur de la note.

On place le carton-volume sur la partie supérieure de l'instrument et on tourne une manivelle absolument comme dans une orgue de Barbarie.

Le mécanisme du pianista, en s'engageant dans les trous du carton, actionne les marteaux qui sont en arrêt sur chacune des notes du piano.

Le volume, placé à gauche, présente successivement les feuillets sous l'instrument et va se reformer à droite.

Il y manque l'âme sans doute, mais il n'en joue pas moins avec une grande perfection, au point que si l'on ne voit pas le mécanisme, l'illusion est souvent complète.

La musique du pianista se paie au mètre courant, quel qu'en soit l'auteur. C'est démocratique au premier chef.

Si cet instrument se généralisait, il permettrait aux jeunes filles de donner à l'économie domestique un temps précieux, dont la perte en faveur de la musique n'est pas souvent en rapport avec les résultats obtenus.

Thermes de Lessus, 19 janvier 1876. L. C.

Serment d'ivrogne.

Mon ami Fritz, qui vient de mourir, était bien le meilleur des hommes; il ne pouvait rien refuser, ni faire la moindre peine à personne. Aussi quand on l'invitait à prendre un verre, il ne refusait jamais. Cela alla bien jusqu'en 1852. Le vin était alors très bon, et Fritz se laissa trop aller à la boisson. Presque tous les soirs, il fallait le ramener chez lui, et comme il n'était pas très robuste, cette soif toujours renaissante et toujours satisfaite outre mesure, altéra profondément sa santé et ses affaires commencèrent à aller de travers. Ses nombreux parents, voyant cela, se réunirent un soir chez lui. Sa femme et ses enfants, son beau-père et sa belle-mère, ses oncles et ses tantes, bref toute sa parenté le conjura de renoncer à sa malheureuse passion, et il le promit en invoquant le nom de Dieu.

Dès lors Fritz ne but absolument plus.

Cependant les forces de Fritz s'en étaient allées, il maigrissait à vue d'œil, et ne pouvait presque plus se tenir debout. Alors on s'adressa à un *mège* qui ordonna quelques remèdes assez chers, qu'il vendait lui-même; mais ces remèdes restèrent sans succès. Enfin on fit chercher un véritable médecin, et celui-ci, connaissant le genre de vie que Fritz avait mené, dit qu'il devrait prendre chaque jour un verre de bon vin.

— Non, non, c'est impossible! s'écrie le malade, en rappelant la promesse qu'il avait faite.

— Mais on ne peut pas vous tirer d'affaire autrement. Ce ne peut être un péché de manquer à une promesse quand il s'agit de la santé et de la vie.

Mais Fritz secoua la tête d'un air fort perplexe; d'un côté, une médecine qui n'était pas à dédaigner, de l'autre la peur du châtement.

— Eh bien, reprit enfin le docteur, si deux hommes vous tiennent de sorte que vous ne puissiez résister, et qu'on vous verse un verre de vin dans la bouche, vous aurez la médecine dans l'estomac sans que votre promesse ait été violée.

— Non, non! crie le patient.

— Mais ce n'est qu'ainsi qu'on peut vous rétablir.

— Une seule personne suffit pour me tenir, et il faut qu'on m'ingurgite deux verres de vin.

Le docteur sourit et donna son consentement.

La médecine fit bon effet; Fritz reprit ses forces et fut complètement rétabli. Il se fit chaque jour verser deux verres de vin dans la bouche, pendant qu'un domestique le tenait à bras le corps. Dès lors, il ne but jamais de vin d'une autre manière, et jamais plus de deux verres par jour. Fritz est mort à l'âge de 74 ans.

AUG.

Onna mise dè bou.

La demeindze matin, ào sailli dè l'Eglise,
Hommo, einfants, valets et dzeins à barba grise,
Restont su lo mothi, po ourè publiyi
Et po savâi on pou lè novès dâo payi.
On sè racontè quie iò ein sont lè z'ovradzo
Et tsacon dit son bet dâi cancons dâo veladzo.
Mâ quand lo *sergent* vint, on papâi à la man
Liairè sâi on décret, sâi on avi d'eincan,
On botsè tot lo drâi; et po lo poâi mî ourè,
On sè met ti ein rioud. Lè z'einfants dussont dzouré
Et ne pas trâo chettâ, sein quiet porriont gravâ
Ao sergent dè boeilâ et âi dzeins d'accutâ.
Ora po ein veni à n'a certaina mise,
Vaitsé que publiâ l'huissié, dévânt l'Eglise:
« Dedzâo 10 dâo coreint, à n'hâorès dâo matin,
» Dein lo bou dè coumon, veingt moulo dè sapin,
» Dou moués dè retailons et quatre-ceints dzévallès
» D'essertadzo, dè dé et brantsès dè sapallès,
» Saront criâ ein mise à bounès condechons:
» Lè vins, pâyî conteint, et dâi bounès cauchons
» Laissèront lè miseu tanqu'âo bounan tranquillo,
» Mâ adon, po ràglliâ, s'agetrà d'être habilo.
» Se fâ pouet teimps lo 10, la misa sè farâ
» A la pinta d'amont.

» Greffo municipâ. »

Poui à la fretéri, ào coutset dè la porta
L'allà cein alliettà tot lo drài. Dè la sorta
Matin et né lè dzeins ein s'ein allein colà
Puront liairè l'avi et s'ein bin rappelà.

Lo dedzào 40 venu, c'est por tot lo veladzo
Presqu'on dzo d'abbayi hormi po lo mènadzo
Yò lo *gouvernement* dâi preindrè la couson
D'abrèvâ, gouvernâ et gardâ la maison.
L'hommo, lo faut ào bou, quand bin n'ein a pas fauta,
Mâ on ne manquè pas n'a misa, ni n'a vòta.
L'a dza tot dèguelhî, paille recoo et fein,
La patoura du hiai est presta. Manquè rein.
Et po ne pas trào foo fèrè djurâ sa fenna,
L'aveina po la *Grise* est dza dedein la benna;
Lè petits monés devant lè boreincllio sont prêts,
N'iarâ qu'à lè fourrà dein ti lè carnotsets.
Por ariâ, reveindrâ, à cein que l'ai fâ crairè;
Mâ preparâ-tè pi, pourra fenna, po trairè.

Lo matin dé cè dzo étant don arrevâ,
Ti por allâ misâ, sè sont bin preparâ.
On ne vâi què toquiets et què ballès roulièrès,
Dâi solâ, dâi diétons et autro bio z'affèrès.
Lè cinq municipaux, lo greffié, bin revous,
Sont quie prêts à parti tanqu'ao fin fond dâi bous.
Lo syndico qu'a met onna granta *ramure*
Fâ dèzo son tsapé, ma fâi, balla figure.
L'ao dit : Ora, allein ! Et partont tot dè bon,
Miseu, municipaux, syndico, bossaton.
Cé bossaton est pllien dè bon vin dè la Couûta
Qu'a éta atsetâ tsi Thibeaud dè la Pousta (1);
Et se po lo pâyî, l'a faillu mé d'on sou,
Cé vin farâ monta ti lè moulo dè bou.

Enfin l'arrevont ti dein lo bou dè coumouna.
Lo syndico peinsa : la misa sarâ bouna,
Kâ lè dzeins dâo défrou arrevont à grand trein,
Greffié, dépatsein-no'kâ n'ein pas trào dè teimps.
Lo greffié, sein mouzi, preind vito sè mèsourè,
Montè su on belion, po sè mi fèrè ourè,
Trait sa pipa dâo mor et criè : « Atteinchon !
» Dè la mise dè vouâ, vaité le condechons..... »
Et lè liait de n'a voix de commi d'exercice
Que criè gardavou ! devant noutra milice.
Quand l'eut botsi, l'hussié criè : « Numérò ion,
» On moulo dè sapin ! à diéro ?... quoui met ?... Nion !

[première]
— Quieinzè francs. — « Quieinzè francs ! Quieinze po la
» A quieinzè francs, Messieu ! Coradzo ! Mettè pîre,
» C'est dâo bio, dâo fin bou ; vouâti-mè vâi don cein :

[rein !]
» Quieinzè francs, l'est bin pou. Quieinzè francs, l'est po
» Nion ne dit mot, Messieu ! Allein, allein, coradzo !
» Quieinzè francs... Profitâ. » — Sergent : criâ trai iadzo
Et poui baillî l'échute. Dinse fe l'hussié
Et miseu et cauchons signont vai lo greffié.
— On momenet, sergent, fâ onco lo syndico
(Kâ lo mâlin etàî on tot fin politiquo) :
« Fâ tsaud, Messieu ! fâ tsaud ! approtzi-vo très-ti,
» Onna verrâ va bin quand ia granta saiti. »
Et prés dâo bossaton, tsacon bâi n'a gottetta
Que lài doutè la saî et lo met ein godietta.
L'hussié reprend : Messieu ! Moulo numérò dou :

[l'est bin pou !]
— Veingt-ion francs. — Veingtè-dou. — Vingtè-dou,

— A veingtè-cinq — et chix. — A treinta francs cinquanta !
« Municipaux, vaissâ ! (l'adrà bin à quaranta) »
Dit lo syndico fiai d'avâi trovâ moian
Dè regâni l'ardzeint dè cé petit vin bllian. C.-C. D. M.
(A suivre.)

Le serrurier X et le cordonnier Z se rencontrent et découvrent bientôt qu'ils ont tous les deux une soif insupportable ; mais ni l'un ni n'a un centime dans sa poche.

— Il me vient une idée, dit le serrurier, et il se dirige avec son compagnon vers la maison d'un des plus riches vigneron de la commune. Celui-ci se trouvait précisément devant la porte de sa maison.

— Bonjour, Samuel, lui disent les deux compagnons.

— Bonjour, bonjour.

— Mais est-il vrai, reprend le serrurier, que votre nouveau a un goût de mois ?

— Qui dit cela ?

— Partout on le dit. Est-ce que vous avez regretté de dépenser quelques centimes pour acheter du brand ? Cela va vous faire un grand tort pour la vente.

— En voilà d'une belle !... Venez goûter vous-mêmes s'il a un goût de mois !

Et il les mène dans sa cave. On vide deux ou trois fois le verre ; on flaire, on déguste ; le vin est excellent.

— Eh bien, qu'en dites-vous, maintenant ?

— Certes, répond, le serrurier, je m'empresserai de dire à tout le monde que votre nouveau est délicieux et qu'il ne sent pas du tout le mois.

— Oui, oui, reprend le cordonnier en souriant ; mais il n'y a pas de fumée sans feu. C'est peut-être l'autre tonneau ?

— L'autre tonneau ? Eh bien, allons voir.

Ils dégustent l'autre tonneau ; le serrurier et le cordonnier se regardent, en buvant à petites gorgées...

— Il me semble que... que... dit le cordonnier.

— Oui, il me semble presque que ;... mais je n'en suis pas sûr, dit le serrurier. Il faudrait comparer avec le premier.

— Eh bien, comparons, s'écrie le brave Sami. Et l'on compare si bien que les deux compagnons ont de la peine à se tenir debout.

En prenant congé, le serrurier dit : Si maintenant on répète encore que votre vin n'est pas bon, vous saurez où trouver des témoins !... Merci, à une autre fois, Samuel.

Voici quelques détails curieux sur la condition des lépreux de Bombay, la cité dans laquelle le prince de Galles a fait dernièrement son entrée quasi triomphale. Ces infortunés, dont la maladie, quand on ne la soigne pas dès le début, devient rapidement incurable, habitent dans Byculla, l'un des quartiers de la ville, une sorte d'asile qui leur est consacré, et où logent aussi les aveugles, les infirmes et les vieillards.

(1) Propriétaire du café de la Poste, à Cossonay.